

2023/

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE COMPIEGNE

CANTON DE
THOUROTTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DES DEUX VALLEES

SEANCE DU 22 MAI 2023

DATE DE CONVOCATION
15 mai 2023

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de la
réception en Sous-préfecture le
23 mai 2023 (Voie électronique)
Publication le 23 mai 2023
Le Président,



NOMBRE DE DELEGUES

* EN EXERCICE : 32

* PRESENTS : 25

* VOTANTS : 29

Objet :
Feuille de route
numérique

L'an Deux Mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire à l'Hôtel Communautaire - 9 Rue du Maréchal Juin à THOUROTTE sous la présidence de Monsieur Patrice CARVALHO, Président.

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, VAN ROEKEGHEM, TASSIN, BONNARD, PASTOT, Mmes BALITOUT, DRELA, VANDEMBROM, PIHAN GAUMET, DACQUIN, DAUMAS, FRETE, MM LETOFFE, BOURDON, SELLIER, PIAR, POTET, BONNETON, DERE, LEFEVRE, SERVAIS, RICARD, JOLY, Mmes BACONNAIS, VANPEVENAGE.

ETAIENT REPRESENTES Monsieur BEURDELEY qui avait donné pouvoir à Monsieur TASSIN, Madame FONTAINE qui avait donné pouvoir à Madame DAUMAS, Madame MONFORT qui avait donné pouvoir à Monsieur RICARD, Madame GRANDJEAN qui avait donné pouvoir à Monsieur PIAR,

ABSENTS : Messieurs IBRAN, CUELLE, DROUET

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. DE SMET, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal ; Madame DECORT, responsable des finances

SECRETAIRE DE SEANCE : M. RICARD Jean Marie.

Il est procédé à l'appel nominal des délégués.

Les conditions de quorum étant remplies.....

Accusé de réception en préfecture 060-246000772-20230522-22mai2023_17-DE Reçu le 23/05/2023

Communauté de Communes des Deux Vallées
Séance du Conseil Communautaire du 22 Mai 2023

OBJET : Feuille de route numérique

2023 -05-17

Monsieur le Président explique que la feuille de route est un document stratégique élaboré à l'échelle de l'intercommunalité et proposé à la région des Hauts-de-France en vue d'obtenir des soutiens financiers.

Il concerne les projets de la Communauté de Communes mais peut inclure les projets communaux.

Deux réunions ont été organisées avec les communes du territoire afin de faire ressortir les idées et les thématiques générales, de donner la parole aux communes concernant leurs usages et leurs projets dans le domaine du numérique.

La feuille de route proposée a pour objectif de :

- Donner de la cohérence à l'ensemble des actions,
- Mettre le numérique au service de la population et acteurs du territoire, dans le cadre du projet de territoire validé par les élus,
- Définir les orientations et priorités,
- Créer des synergies avec les communes du territoire.

Le Conseil Communautaire,

Vu la présentation de la phase opérationnelle de la feuille de route numérique figurant en annexe du présent dossier.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACTE. la mise en œuvre des projets et actions présentées et de tous ceux à venir intégrés à la stratégie numérique du territoire,

AUTORISE le Président à solliciter toutes les subventions utiles à la mise en œuvre des actions associées.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la feuille de route numérique.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents, signé après lecture,
Pour copie conforme,



Le Président,

P. CARYALHO.

Feuille de route numérique des Deux Vallées

Accusé de réception en préfecture
060-246000772-20230522-22mai
2023_17-DE
Reçu le 23/05/2023

INTRODUCTION :

Dès les années 2000, l'accès aux technologies de l'information et de la communication (NTIC) était devenu un enjeu de société dans la résorption de la « fracture numérique ». Depuis, avec le développement considérable des technologies dans tous les secteurs, le numérique est plus que jamais considéré comme un enjeu économique et social majeur. L'utilisation des smartphones, des réseaux sociaux et d'autres technologies numériques a transformé de nombreux aspects de la vie, de la communication à la consommation en passant par le travail. Avec un impact important sur la vie quotidienne des Français, le numérique offre donc à la fois des opportunités et des défis pour l'avenir.

En 2021, à l'occasion du début du mandat, les élus de la CC2V ont travaillé à l'élaboration d'un projet de territoire à horizon 2030. Dans les domaines de compétences de la communauté de communes, six ambitions et 28 grands objectifs ont été fixés afin de permettre un aménagement équilibré et durable du territoire en réponse aux enjeux et défis à venir. Le numérique en est l'une des composante.

A la demande de la région des Hauts-de-France, il est proposé d'intégrer une feuille de route numérique au projet de territoire. Celle-ci est un plan stratégique qui concerne les projets de la Communauté de Communes mais peut également inclure les projets communaux. Pour ce faire, fin 2022 et début 2023, des réunions ont été organisées avec les communes du territoire afin de faire ressortir les idées et les thématiques générales et de donner la parole aux communes concernant leurs usages et leurs projets dans le domaine du numérique.

La feuille de route numérique des Deux Vallées proposée a pour objectifs de :

- Donner de la cohérence à l'ensemble des actions,
- Mettre le numérique au service de la population et acteurs du territoire, dans le cadre du projet de territoire validé par les élus,
- Définir les orientations et priorités,
- Créer des synergies avec les communes du territoire.

Elle permettra de solliciter des soutiens financiers auprès de nos partenaires.

PRESENTATION DU TERRITOIRE :

La CC2V est constituée de 16 communes nichées dans les vallées de l'Oise et du Matz. Située à 80 Km de Paris, la communauté de communes est idéalement située entre les villes de Compiègne et de Noyon. Sur ce territoire vivent près de 24 000 habitants. Le territoire de la CC2V présente un patrimoine écologique et historique riche. D'une part, il est doté de massifs forestiers exceptionnels (avec plus de 40% du territoire couvert), de monts verdoyants et de milieux humides dans la vallée de l'Oise. D'autre part, il abrite plusieurs monuments dont certains sont inscrits ou classés à l'inventaire des monuments et sites historiques. Enfin, l'histoire et les traditions du territoire contribuent à donner aux Deux Vallées son caractère si spécifique.

Feuille de route numérique des Deux Vallées

Les Deux Vallées ont été marquées par une histoire riche, notamment industrielle. Le territoire est irrigué par un axe central constitué d'un canal, d'une voie ferrée et d'une deux fois deux voies. Aujourd'hui, de nouvelles perspectives voient le jour avec l'arrivée du Canal Seine Nord Europe qui traverse le territoire du Nord au Sud.

La CC2V a une particularité départementale : assurer à la fois la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Pour cela, elle gère un système de collecte en porte-à-porte et un réseau de déchetteries. Dès 2011, en plus des excellents résultats sur le tri, la communauté de communes s'est investie dans la diminution des déchets à la source. Aujourd'hui, la CC2V fait de la préservation de la biodiversité un axe majeur de son action en faveur de l'environnement. Avec les changements climatiques, la préservation de la ressource en eau est plus que jamais au centre des attentes et des préoccupations.

Par ailleurs, dès sa création, les élus ont souhaité proposer des services à la population. Ils contribuent tout au long de l'année à améliorer la qualité de vie des habitants. Des accueils de loisirs aux spectacles en passant par l'initiation à l'informatique, l'enjeu est de répondre aux besoins qui sont identifiés. Ce travail est mené en concertation et en complément des actions menées par les communes. Reconnus et appréciés des habitants, ces services seront adaptés et développés dans le cadre du nouveau projet de territoire. La lutte contre l'éloignement des services publics est notamment au centre des attentes des élus. Il faut noter que dans ce domaine, la CC2V a souscrit dès les années 2000 au dispositif « Picardie en ligne ». Plusieurs salles numériques offrant un accès libre et gratuit à des outils informatiques et à internet ont été ouverts. Ils sont complétés par de l'initiation à l'informatique par des animateurs. Ce service a fait l'objet d'une évolution notable fin 2022 avec la volonté de se rapprocher de toutes les communes et de leurs habitants.

Enfin, les élus de la CC2V ont toujours soutenu la pratique du sport. Cela a commencé par la création de city-stades dans chacune des communes. Les élus ont également décidé d'encourager les associations qui ont en leur sein des sportifs de haut niveau, par le biais d'aides financières lors de la participation à certaines compétitions. De plus, la CC2V soutient financièrement quelques manifestations sportives d'intérêt communautaire. Une nouvelle page verra le jour avec la création d'une piscine intercommunale à horizon 2025. Enfin, en lien avec les enjeux de mobilité et porté par les préoccupations écologiques, le développement de la pratique du vélo sera un enjeu fort des années à venir.

Pour chacun de ces sujets, et dans une logique synergie à l'échelle du territoire, la feuille de route a pour ambition de faciliter la collaboration entre les communes et l'intercommunalité. Cela pourrait passer par la mise en place de plateformes numériques communes, le partage des données SIG pour améliorer les prises de décision en matière d'infrastructures, le développement de projets communs.

Feuille de route numérique des Deux Vallées

LE NUMERIQUE ET LE PROJET DEUX VALLEES 2030

CADRE DE VIE :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **cinq grands objectifs** du projet de territoire :

- Planifier l'organisation du territoire
- Faciliter les déplacements
- Favoriser une mobilité moins polluante
- Adapter l'offre de logements
- Améliorer la qualité énergétique des bâtiments

Exemples d'actions envisagées :

- Améliorer l'accès par les habitants aux informations de la CC2V et des communes, notamment dans le domaine de l'accessibilité handicap
- Développer les services en ligne pour faciliter les démarches entre usagers et administrations
- Poursuivre le développement d'applications du Système d'Information Géographique (SIG)
- Favoriser le co-voiturage et la connaissance des mobilités alternatives à la voiture individuelle à travers des applications et sites dédiés

ECONOMIE :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **quatre grands objectifs** du projet de territoire :

- Créer les outils favorisant l'implantation de nouveaux acteurs économiques
- Accompagner le développement économique et la transition numérique
- Favoriser le commerce et l'activité de proximité
- Diversifier le tissu économique en capitalisant sur notre histoire (fluvial)

Exemples d'actions envisagées :

- Accompagner les entreprises locales dans le référencement de leur entreprise sur les moteurs de recherche
- Favoriser l'utilisation par les commerçants et artisans de la plateforme du Pays
- Améliorer l'offre d'espace de télétravail / coworking

ENVIRONNEMENT :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **cinq grands objectifs** du projet de territoire :

- Optimiser la gestion des déchets

Feuille de route numérique des Deux Vallées

- Réduire la production des déchets
- Préserver la ressource en eau
- Prévenir le risque inondation
- Accueillir et préserver la biodiversité

Exemples d'actions envisagées :

- Installer des capteurs de précipitations dans le cadre de la lutte contre le ruissèlement et les inondations
- Installer des webcams de connaissance de la faune
- Organiser un renouvellement plus durable du parc informatique des collectivités (conseil, diagnostic, accompagnement...)

SOLIDARITE :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **sept grands objectifs** du projet de territoire :

- Accentuer les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse
- Diversifier et rapprocher l'offre culturelle des habitants
- Poursuivre l'action à destination du public scolaire du territoire
- Intensifier l'accompagnement numérique des habitants et des communes
- Faciliter l'accès à la santé
- Renforcer le tissu associatif
- Participer à la sécurité des biens et des personnes

Exemples d'actions envisagées :

- Renouvellement et amélioration du matériel des sites d'accueil numériques
- Accompagner le développement de nouveaux usages (impression 3D, e-sport...), notamment auprès du jeune public (ateliers en collèges...) via l'organisation d'événements dédiés
- Structurer l'offre du service numérique de la CC2V via un réseau de tiers lieux différenciés (maker-place / culture & numérique / e-sport)

PATRIMOINE :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **quatre grands objectifs** du projet de territoire :

- Valoriser l'histoire fluviale du territoire
- Préserver le patrimoine naturel et historique
- Développer les sentiers de randonnée
- Accroître l'offre touristique

Exemples d'actions envisagées :

Feuille de route numérique des Deux Vallées

- Faire entrer le musée de la batellerie dans l'ère du numérique (simulateur de navigation, activités pédagogiques interactives autour du CSNE...)
- Développer information interactive et une cartographie des sentiers de randonnées et des lieux du patrimoine du territoire (développement des accès via QRcode, réalité augmentée...)

SPORT :

La feuille de route numérique pourrait répondre aux **trois grands objectifs** du projet de territoire :

- Favoriser l'apprentissage de la natation
- Mettre en place des équipements communaux en faveur de la pratique du vélo
- Soutenir les pratiques sportives locales ou de haut niveau

Exemples d'actions envisagées :

- Faire des Deux Vallées un territoire précurseur dans le « *e-sport* »

SUJETS TRANSVERSAUX

En complément des objectifs et projets énoncés ci-dessus, de nouvelles synergies seront mises en œuvre avec les communes du territoire.

Exemples d'actions envisagées :

- Former agents et élus des collectivités du territoire aux nouveaux usages numériques
- Sécuriser l'utilisation des outils informatiques de la CC2V et des mairies
- Mettre en place un outil numérique de gestion de projets CC2V et le partager avec les Mairies
- Déployer la billettique dématérialisée (mobilité, culture, tourisme....)
- Développer l'archivage numérique
- Organiser et développer le réseau de tiers lieux différenciés (maker-place / culture & numérique / e-sport) en lien avec les structures communales